

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 20 février.

Le *Moniteur* de samedi contient un décret impérial du 13 février, portant :

« Art. 1<sup>er</sup>. Les tissus de coton écus en pièce, destinés à être imprimés en France pour la réexportation, pourront être admis temporairement en franchise de droits sous les conditions déterminées par l'article 5 de la loi du 5 juillet 1836.

« Art. 2. Les déclarations à fournir à l'entrée pourront énoncer le nombre des pièces, ainsi que le poids net et la mesure de chacune d'elles.

« Art. 3. La douane apposera une estampille à chaque bout de pièce et délivrera un acquit-à-caution portant obligation, sous les peines de droit, de réexporter ou de réintégrer en entrepôt les mêmes tissus imprimés dans un délai maximum de six mois.

« Art. 4. L'importation des tissus écus et la réexportation des tissus imprimés ne seront permises que par les ports d'entrepôt réel et par les bureaux ouverts au transit.

« Art. 5. Toute soustraction, toute substitution, tout manquant constaté par le service des douanes donneront lieu à l'application des pénalités et interdictions prononcées par l'art. 5 précité de la loi du 5 juillet 1836. »

Les commissaires chargés de suivre les négociations relatives au traité de commerce entre la France et la Belgique, se sont réunis à Paris avant-hier lundi.

On assure que la conférence de Syrie a dû se réunir hier mardi, au ministère des affaires étrangères.

### Banque de France.

Le *Moniteur* a publié vendredi le bilan de la Banque de France.

Ont augmenté : le numéraire, de 42 millions trois quarts.

Ont diminué : les valeurs en portefeuille, de

136 millions; les avances sur valeurs, de 17 millions un quart; les billets en circulation, de 43 millions; le compte-courant du Trésor, de 18 millions; les comptes particuliers, de 9 millions un cinquième.

On pense que la Banque, malgré l'amélioration de son encaisse, élèvera de 7 à 8 pour cent le taux de son escompte, afin de suivre le mouvement ascensionnel de l'escompte en Angleterre, qui vient d'être porté à 8 pour cent.

Une circulaire adressée par le maréchal ministre de la guerre aux généraux commandant les corps d'armée, aux généraux commandant les divisions et les subdivisions territoriales et actives, aux préfets des départements, aux intendants et sous-intendants militaires, &c., contient, dit le *Constitutionnel*, les dispositions suivantes applicables aux militaires que la loi du 24 juillet 1860 et le décret impérial du 6 octobre suivant autorisent à se rengager dès leur quatrième année de service :

Des militaires déjà rengagés, et se trouvant dans la quatrième année de leur rengagement, ont demandé à en contracter de nouveaux. Ces demandes ont dû être rejetées.

En effet, la loi du 24 juillet 1860, en autorisant les rengagements dès la quatrième année de service, a eu pour but de faciliter le premier rengagement, qui, d'après la loi du 26 avril 1855, ne pouvait être souscrit qu'après six années accomplies de service. Une interprétation contraire ouvrirait la porte à des abus qu'il convient d'éviter.

Les militaires admis, dans leur quatrième année de service, à souscrire des rengagements au titre d'un corps autre que celui où ils servent actuellement, doivent, à moins d'empêchement résultant du service ou de la discipline, être immédiatement dirigés sur leur nouveau corps dont le chef a consenti à les recevoir.

Afin de simplifier les formalités dont l'application rigoureuse pourrait entraver les rengagements des militaires de la réserve, les commandants des dépôts de recrutement, chargés de l'administration de ces hommes, feront, dans

ce cas, l'office de chefs de corps et délivreront le certificat d'acceptation exigés par les règlements.

Sur le vu de ce certificat, et conformément à la décision du 8 novembre 1860, insérée, pour notification au *Journal militaire officiel*, les généraux subdivisionnaires pourront autoriser directement les engagements des hommes de la réserve entrés dans leur quatrième année de service.

Quant à ceux de ces militaires qui demanderont purement et simplement leur réadmission sous les drapeaux, sans manifester le désir de se rengager, ils seront tenus, comme par le passé, de justifier préalablement d'une autorisation ministérielle.

Les militaires qui, admis dans la réserve après avoir fait un service actif sous les drapeaux, contractent des rengagements dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 21 juillet 1860, peuvent recevoir dans leurs foyers la première portion de la prime, par les soins du préposé de la caisse des dépôts et consignations au chef-lieu du département. Dans ce cas, il leur sera fait application de la circulaire du 16 juillet 1856, concernant les engagés volontaires après libération.

On attend prochainement l'apparition d'un exposé de M. de Persigny sur l'administration départementale et communale. — Le ministre y exprimera les idées les plus larges en matière d'administration et tracerait un programme très vaste et très libéral du rôle que doivent remplir les conseils généraux et municipaux.

Une correspondance de Saint-Petersbourg contient les faits suivants qui ne manquent pas d'intérêt :

« Le ministère des finances a cru devoir, à l'exemple de la France et de l'Angleterre, se borner à frapper la monnaie métallique et céder à la banque la faculté d'émettre du papier-monnaie.

« Ces jours-ci, le comité politico-économique, appelé à discuter les mesures à prendre pour

améliorer la situation précaire des marchés monétaires de la Russie, a pris les résolutions suivantes : 1° de contracter un emprunt devant être réalisé en monnaie métallique ; 2° de rendre possible le placement des titres monétaires superflus, moyennant un emprunt contracté à l'intérieur. Il a émis, en outre, l'opinion que la crise monétaire ne peut être évitée que par l'adoption des principes du libre-échange. Le Gouvernement doit prochainement donner la permission d'exporter à l'étranger des billets de crédit, afin de favoriser la hausse des cours sur nos marchés monétaires. Enfin, le comité s'est prononcé pour la nécessité de créer des titres monétaires nouveaux dont la valeur sera garantie par des propriétés immobilières.

« La grande Société des chemins de fer russes vient de nommer son président M. Abaza, et son vice-président le prince Obelenski.

« Le Gouvernement a approuvé le projet de construction d'une nouvelle ligne ferrée de Grouha au port qui sera creusée à l'embouchure du Don.

« La Compagnie américaine qui s'était chargée d'extraire les navires coulés dans le port de Sébastopol réussit parfaitement et fera une excellente spéculation. Dans plusieurs navires qui ont été retirés, on a trouvé d'énormes poissons qui y avaient élu domicile.

« Le Gouvernement fait appel et accorde des privilèges considérables aux étrangers qui voudraient émigrer en Crimée et venir coloniser cette province, devenue déserte par suite de la dernière émigration des Tartares.

« La presse russe paie un tribut d'hommage et de respect au redoutable adversaire de l'armée russe à Sébastopol, le maréchal Bosquet. »

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Le N° 5 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1861), contient un arrêté ainsi conçu :

Exposition nationale à Nantes ; — Organisa-

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 20 FÉVRIER 1861.

### LE DERNIER VOYAGE DE M. SCOTT.

A Rome, l'année dernière, une affluence considérable se pressait dans l'immense plaine qui couronne si majestueusement le Pincio.

Cette foule présentait des ondulations qui s'étendaient par delà le mur d'enceinte pour aller s'éteindre au fond de la petite vallée comprise entre la villa Borghèse et la porte Pia.

Au faite des monuments, aux angles des basiliques, aux nombreuses croisées des maisons voisines, partout brillaient des yeux avides du spectacle qui se préparait.

Que regardait-on et qu'attendait-on ?

On attendait M. Scott, un aéronaute anglais qui devait partir, disait-on, pour le Pérou.

Or, comme M. Scott n'arrivait pas, on se contentait provisoirement, pour satisfaire son impatience, de regarder avidement son ballon, qui s'arrondissait de plus en plus, à mesure que le gaz hydrogène le remplissait.

Quinze hommes vigoureux tenaient les cordes, qui, déjà, se tendaient démesurément.

Bientôt un cri général fut poussé.

Une voiture enfin se montra.

« Et monsieur Scott en descendit. »

« C'était un tout petit homme que M. Scott. Une chiquenaude l'aurait abattu ; un coup de poing l'aurait tué. »

Monsieur Scott était un de ces hommes pour qui tout devient accident, qui toujours culbutent quelque meuble, glissent, tombent, s'assoient à côté de leur

chaise, renversent leur écritoire, boivent de travers, se mettent le doigt dans l'œil, déchirent incessamment leur habit, se cognent volontiers le front contre les portes, se coupent à table, en un mot toujours ornés de quelque compresse, de quelque cataplasme.

Il avait fait de la gymnastique et s'y était brisé trois dents.

L'art nautique lui valut plusieurs petits naufrages sur la Tamise, avec commencement d'asphyxie.

La chasse lui coûta deux doigts.

Il fit courir en France, en Angleterre, en Belgique, partout, montant parfois lui-même ses purs sang. Un jour, à Chantilly, de forts paris étaient engagés, il arriva le premier au but ; seulement, sa jument épuisée se précipita contre un poteau, jetant au loin son cavalier, qu'on ramassa presque mourant, une de ses côtes enfoncées.

Il fut redevable à la pyrotechnie d'une foule de brûlures.

Ses vastes propriétés du Devonshire étaient reliées entre elles par des chemins de fer en miniature sur lesquels il fit d'affreuses culbutes.

Enfin, comme la mode était aux ballons, il en avait acheté un l'année précédente, et chose étonnante, il s'en était déjà servi plusieurs fois sans nul inconvénient.

Ces voyages aériens plaisaient au caractère aventureux de M. Scott. Il exécutait ses ascensions pour satisfaire sa fantaisie, car sa fortune était considérable.

Chaque fois qu'il partait, ses héritiers, perdus dans la foule, l'accompagnaient incognito, dans l'espoir d'un événement qu'ils n'osaient pas prévoir, disaient-ils, mais qu'ils se contentaient de désirer.

Ce jour-là, M. Scott devait s'enlever avec un ami.

Comme le temps s'assombrissait, il va sans dire que son ami ne venait pas.

Les masses commençaient à murmurer de ces longs retards.

Cependant, toutes les dispositions étaient prises. M. Scott s'avança seul vers la nacelle.

Il allait donner l'ordre du départ, lorsqu'un homme

s'approcha de lui très poliment.

C'était un homme de haute taille, dont les épaules étaient carrées, et dont la main massive pouvait facilement écraser M. Scott par son seul poids.

— Monsieur, lui dit-il chapeau bas, voulez-vous me permettre de vous adresser quelques questions ?

— Faites, monsieur.

— La rumeur publique prétend que vous partez pour le Pérou. Est-ce vrai ?

— Je vais tout simplement à Florence, si du moins les vents veulent servir mes projets.

— Ah ! et puis ?

— Et puis je me dirigerai vers Venise, que je désire connaître depuis longtemps.

— Après ?

— Après, je compte visiter toute la ligne du Piémont. Les diligences m'ennuient ; je ne me sers plus, pour voyager, que du véhicule que vous voyez.

— Eh bien ! monsieur, je m'offre à vous pour compagnon. Voilà deux ans que le Piémont est mon rêve, en voilà quatre que j'aspire à voir Venise, en voilà vingt que Florence m'attire. Je déteste la poste comme vous. Si ma société ne vous fait pas peur, acceptez-moi, puisque votre ami ne paraît pas.

Cette proposition, faite dans des termes si précis, parut originale à M. Scott.

M. Scott ne trouva pas d'objection sérieuse à faire.

La seule chose qu'il se permit de faire observer à cet inconnu, c'est que son costume était trop léger pour les couches d'air froid qu'ils auraient bientôt à traverser.

— Bah ! riposta l'étranger, j'en ai vu bien d'autres. Je suis robuste, heureusement.

— Ma foi ! s'écria M. Scott, ma nacelle est grande ; venez donc ; à la grâce de Dieu !

L'étranger prit aussitôt place à ses côtés.

Et M. Scott cria de toute la force de ses poumons :

— Lâchez tout !

Les quinze hommes ne demandaient pas mieux. Depuis un moment, ils avaient peine à retenir les cordes qui menaçaient de les enlever.

Ils lâchèrent prise.

Le ballon partit avec une force ascensionnelle

considérable.

La foule bondit d'aise et battit des mains. — Oh ! s'écria M. Scott que c'est beau d'attirer sur soi l'attention de tout un peuple ! Qu'en pensez-vous ?

N'obtenant aucune réponse à sa question, M. Scott regarda son compagnon de route.

Il le vit couché à plat ventre dans la nacelle, la tête seule dehors. Ses yeux étaient fixes ; ses cheveux étaient hérissés.

— Avez-vous peur ? lui demanda-t-il.

L'inconnu ne répondit pas.

Le ballon montait toujours en tournoyant.

Il rencontra bientôt la région des nuages, qu'il traversa dans une obscurité presque complète.

Quand on sortit de cette atmosphère humide, M. Scott regarda de nouveau son compagnon, qui conservait la même immobilité.

— Monsieur, lui dit-il en le secouant légèrement par un bras, êtes-vous malade ?

L'inconnu ne répondit pas.

On était à une hauteur de quatre ou cinq mille mètres, ayant à ses pieds des vapeurs, sur sa tête un soleil ardent, et partout, autour de soi, l'infini.

Les rayons solaires, décomposés en quelque sorte par le ballon comme ils auraient pu l'être par un prisme, allaient projeter leurs vives couleurs sur des rideaux de nuages d'un blanc mat.

Tout à coup l'inconnu se leva.

Il était pâle comme un mort.

— Plus vite ! plus vite ! dit-il d'un ton d'autorité.

Et, comme on n'allait pas sans doute au gré de son impatience, il prit un des sacs de sable qui servaient de lest et le lança dans l'espace avec un rire étrange.

Après ce sac, il en jeta deux.

— A la bonne heure ! cria-t-il, c'est comme cela qu'il faut aller. Heu ! heu ! j'aime cette course échevelée. Nous marchons mieux que l'hirondelle, et nous distançons le condor. Quand j'étais dans les Abruzzes, avec mon tromblon à mes côtés, guettant les voyageurs égarés dans la montagne, je n'éprouvais pas d'aussi violentes sensations. La vie des